

COMMUNE DE SAHUNE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 DECEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR :

- Délibération / Adhésion Sce Commun de Mutualisation – Volet Elaboration et animation du contrat de solidarité de l'Agence de l'Eau pour les communes en ZRR
- Délibération / Demande subvention départementale pour Aménagement cantine
- EPORA - Compte rendu de la visite du 24 novembre
- Appartement 1^{er} étage bâtiment mairie
- Travaux en cours
- Bulletin communal
- Comptes rendus diverses réunions et commissions
- Questions diverses

Présents : Marc BOMPARD, Jérôme FELIX, Olivier BRUN, Jennifer MOURRE, Laurent DROUET, Roxane FELIX, Henri GRAUGNARD, Christine PRUD'HOMME

Absents Excusés : Christine DUMOTIER, Sylvie MAURIN, Philippe ROBIN

Pouvoirs de : Sylvie MAURIN à Marc BOMPARD, Philippe ROBIN à Henri GRAUGNARD

Secrétaire de séance : Jérôme FELIX

Le Maire demande aux conseillers l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante : - Acquisition éventuelle de terrain, les conseillers approuvent.

0 – Approbation du compte rendu du 8 novembre 2021 :

Le compte rendu du 8 novembre 2021 est adopté, sans remarque, à l'unanimité

0 – 1 Acquisition terrain :

Le Maire informe les conseillers de la mise en vente d'un terrain quartier Plaine du Moulin au prix de 3000€. Il leur propose d'envisager l'achat de cette parcelle par la commune dans le but d'y créer un espace vert public en bord de rivière. Les Conseillers, après discussion, approuvent cette acquisition au prix proposé et autorisent le maire à signer tous les documents nécessaires à cet achat.

1 – Délibération / Adhésion Sce Commun de Mutualisation – Volet Elaboration et animation du contrat de solidarité de l'Agence de l'Eau pour les communes en ZRR :

Le Maire informe ses conseillers que l'agence de l'eau accompagne les communes relevant du classement en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) pour la rénovation et l'entretien des ouvrages d'alimentation en eau potable et d'assainissement (réseaux et stations), en partenariat avec les Conseils Départementaux.

Cette forme de solidarité prend la forme un contrat signé entre l'EPCI et l'Agence de l'Eau au bénéfice des communes membres. La CCBDP via l'outil juridique de mutualisation « service commun » porte l'emploi d'un agent, missionné pour mettre en œuvre cette démarche. D'un commun accord avec les Maires concernés, les communes supporteront la totalité du coût du poste qui sera ouvert, à savoir :

Reste à charge communal = coûts CCBDP liés au salaire et aux charges afférentes / nombre d'abonné total des communes bénéficiaires du service X nombre d'abonné de la commune.

Le service est créé pour une durée correspondant à l'élaboration et au suivi du contrat. Au terme de la démarche le présent service commun est réfuté comme caduc. Il est proposé aux Conseillers de

Valider le principe de s'engager dans une démarche de co-production avec la CCBDP en vue de la signature d'un contrat de solidarité avec l'Agence de l'Eau.

DECIDE d'adhérer au service commun de mutualisation de la CCBDP, sur le volet « Elaboration et animation du contrat de solidarité de l'Agence de l'Eau pour les communes en ZRR » selon les modalités financières évoquées.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Décision adoptée à : l'unanimité

2 - Délibération / Demande subvention départementale pour Aménagement cantine

La technicienne de l'entreprise contactée pour la pose de bâtiments modulaires est venue sur place afin d'établir un devis. Ce devis n'est pas disponible pour l'instant mais pourrait s'élever dans une fourchette de 80 000 à 100 000€ (travaux terrassement et annexes compris). Ce programme a d'ores et déjà été inscrit au financement du Département au titre des gros projets 2022. Un devis devra être demandé pour réaliser la préparation du sol dès validation de l'emplacement des modules.

Décision adoptée à : l'unanimité

3 – EPORA – Compte rendu de la visite du 24 novembre

L'organisme régional EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône Alpes) et la technicienne de la CCBDP sont venus en mairie pour revoir le dossier ouvert précédemment sur l'éventuel aménagement de bâtiments et terrains non utilisés au village. La municipalité réfléchit à la valorisation de ces espaces afin de redynamiser le village.

4 Appartement 1^{er} étage mairie

Mr Brazzi a été recontacté pour modifier les premiers plans fournis suivant les conditions déterminées lors de la précédente séance du conseil municipal à savoir garder au maximum la répartition des pièces comme actuellement. Regrouper le séjour et la chambre côté rue pour faire une grande pièce principale avec coin cuisine et création d'une chambre dans le fond de la partie « véranda ».

5 Travaux en cours :

Muret Reillane : les travaux sont finis et parfaitement réalisés

Eau Assainissement : une réunion de démarrage de chantier a été faite, les ordres de service ont été donnés. Une première réunion de chantier est prévue le 14 janvier 2022.

6 Bulletin communal :

La rédaction est terminée, l'impression sera faite semaine 50 et la distribution avant Noël.

7 Compte rendu diverses réunions et commissions :

CCBDP Tourisme : (Jérôme FELIX) : La saison 2021 à été supérieure à 2020 en nombre de visiteurs. La convention avec l'office de Tourisme a été renouvelée pour 3 ans le montant affecté à l'OT par la CCBDP est de 530 000€ par an. Plusieurs actions vont être menées par une étudiante en stage à la CCBDP, le label Familles et un diagnostic sur l'accueil des camping-cars.

CCBDP SCOT PLU Mobilité : (Henri Graugnard) : la convention mobilité région est en phase 2, une table ronde aura lieu en juin 2022.

CCBDP Voirie : (Marc BOMPARD) : l'enveloppe 2022 attribuée par la CCBDP à la commune, diminuée en 2021, sera, de nouveau, identique à celle de 2019.

Pôle Sanitaire et Social du Haut Nyonsais PSMS : (Marc BOMPARD) La contribution des communes passera de 16.15€ à 20€ par habitant en 2022. Des stages de formation seront organisés sur le secteur afin de permettre au personnel d'assister plus facilement aux formations.

Gendarmerie : (Olivier BRUN, Henri GRAUGNARD, Marc BOMPARD) une rencontre a eu lieu en mairie. Plusieurs sujets ont été abordés : la possibilité de sécuriser la sortie des véhicules depuis la zone artisanale (très mauvaise visibilité), le problème des véhicules et caravanes stationnées dans les propriétés, les contrôles routiers et sanctions au village.....

8 Questions diverses :

Eglise : il a été rediscuté de l'éventualité d'intégrer l'église au patrimoine communal, des renseignements seront pris sur la façon de faire et l'engagement que cela implique pour la commune.

Colis aux Aînés : ils seront distribués par les conseillers avant Noël aux personnes de 80 ans et +

Vœux de la municipalité : les vœux du personnel, en petit comité, sont maintenus, les vœux à la population, prévus début 2022, sont annulés.

La séance est levée à : 23h00